

Prénom : Gabriel

Nom : Imbernon

COMITÉ : **L'INSTANCE PERMANENTE des Nations Unies SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES**

PROBLÉMATIQUE : “Comment les Peuples autochtones peuvent-ils exercer leur droit à la terre et aux ressources naturelles face à l'exploitation industrielle, tout en préservant leur culture et en contribuant à leur développement économique durable ?”

AUTEUR : Nation Royalty Corp

## TPP

La problématique de cette commission est la suivante : “Comment les Peuples autochtones peuvent-ils exercer leur droit à la terre et aux ressources naturelles face à l'exploitation industrielle, tout en préservant leur culture et en contribuant à leur développement économique durable ?”

Les peuples autochtones du Canada et du monde entier revendiquent depuis des décennies leur droit fondamental à la terre et aux ressources naturelles, éléments essentiels à leur identité culturelle, à leur souveraineté et à leur approvisionnements. Cependant, l'exploitation industrielle croissante constitue une menace pour ces droits, entraînant des conflits sur l'utilisation des terres, la destruction des écosystèmes et la marginalisation des communautés autochtones. La nécessité d'un équilibre entre le respect des droits autochtones et le développement économique est un enjeu majeur qui requiert une approche intégrée et durable.

La Nation Royalty Corp soutient fermement le respect et la reconnaissance des droits des peuples autochtones, en accord avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), qui précise le droit au consentement libre, préalable et éclairé concernant l'exploitation des terres ancestrales. L'entreprise s'engage à promouvoir des modèles de gestion qui intègrent les principes de gouvernance autochtone, s'alignant sur des initiatives telles que les accords de cogestion des ressources et les traités modernes garantissant une implication active des communautés autochtones dans la prise de décision économique et environnementale.

Dans le cadre de son engagement en faveur d'un développement économique respectueux des traditions et de l'environnement, la Nation Royalty Corp a mis en place des initiatives visant à garantir une exploitation des ressources conforme aux intérêts autochtones. Cela inclut des partenariats équitables avec des entreprises et des investisseurs, l'intégration des savoirs traditionnels dans la gestion environnementale et la création d'opportunités d'emplois durables pour les membres

des communautés. De plus, l'entreprise œuvre pour renforcer la formation et l'éducation dans les secteurs liés aux ressources naturelles afin d'accroître l'autonomie économique des peuples autochtones.

Afin de répondre aux défis liés à l'exploitation industrielle tout en garantissant la préservation culturelle et le développement économique durable, la Nation Royalty Corp propose deux principales solutions. Premièrement, l'instauration de mécanismes contraignants pour assurer le consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones avant toute activité industrielle sur leurs territoires. Deuxièmement, la mise en place d'un modèle économique fondé sur les principes de l'économie autochtone, intégrant les pratiques traditionnelles et modernes afin d'assurer une exploitation durable des ressources, dans le respect de l'environnement et des générations futures.